

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF/TFC.11/7

8 avril 2013

Réunion du comité du CTF
Washington
2-3 mai 2013

Point 8 de l'ordre du jour

PLAN D'INVESTISSEMENT REVISE DU MEXIQUE AU TITRE DU CTF

DECISION PROPOSEE

Rappelant qu'il avait approuvé le Plan d'investissement du Mexique au titre du CTF en janvier 2009, le Comité du CTF a examiné le document CTF/TFC.11/7, *Revised CTF Investment Plan for Mexico* (plan d'investissement révisé du Mexique au titre du CTF), soumis par le Gouvernement mexicain, en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Groupe de la Banque mondiale. Le Comité prend note des révisions qu'il est proposé d'apporter au Plan d'investissement du Mexique au titre du CTF, ainsi que de la réaffectation de fonds proposée (voir tableau) dont :

- a) la réduction de l'allocation indicative pour le programme de mise en valeur de l'éolien par le secteur privé au titre du CTF (IFC) de 30 millions à 15,6 millions de dollars ;
- b) l'abandon du programme de maîtrise de l'énergie dans le secteur privé (IFC), dont l'allocation indicative au titre du CTF s'élevait à 20 millions de dollars dans le cadre du plan d'investissement initialement approuvé ;
- c) la réaffectation de 34,4 millions de dollars issus des deux programmes susmentionnés à un nouveau projet intitulé « Projet de réduction des risques liés à l'exploration géothermique » (BID).

Le Comité du CTF approuve les révisions apportées comme base de la poursuite de l'élaboration des nouvelles activités bénéficiant du financement du CTF, notant que l'allocation indicative totale dans le cadre du plan révisé reste de 500 millions de dollars au titre du financement du CTF.

D'autre part, le Comité prend acte de la date à laquelle le Projet de réduction des risques liés à l'exploration géothermique (BID) doit lui être soumis pour qu'il puisse approuver son financement en décembre 2013 et prie la BID de coopérer étroitement avec le Mexique afin d'accélérer l'élaboration de la proposition pour que cette dernière lui soit soumise dans les meilleurs délais.

Projet/Programme	BMD	Financement du CTF (en millions de dollars)		
		Plan d'investissement approuvé en janvier 2009	Plan d'investissement révisé proposé pour approbation en mai 2013	Statut/Modifications proposées
Programme de transformation des transports urbains	BIRD	200.0	200.0	Approuvé -- pas de modification
Projet d'éclairage et d'électroménager à haut rendement	BIRD	50.0	50.0	Approuvé -- pas de modification
Énergies renouvelables Partie I	BID	53.4	53.4	Approuvé -- pas de modification
Énergies renouvelables Partie III	BID	70.6	70.6	Approuvé -- pas de modification
Maîtrise de l'énergie Partie I	BID	24.4	24.4	Approuvé -- pas de modification
Maîtrise de l'énergie Partie II (Programme ECO CASA)	IFC	51.6	51.6	Approuvé -- pas de modification
Mise en valeur de l'éolien par le secteur privé	IFC	30.0	15.6	15,6 millions de dollars approuvés ; baisse de 14,4 millions de dollars
Maîtrise de l'énergie dans le secteur privé	IFC	20.0	0.0	Abandonné dans le plan révisé ; baisse de 20 millions de dollars
Projet de réduction des risques liés à l'exploration géothermique	BID	0.0	34.4	Nouveau projet proposé dans le plan révisé ; augmentation de 34,4 millions de dollars
Total		500.0	500.0	